PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 12 JUIN 2014 A 20 H 30

L'an deux mil quatorze, le douze juin, le Conseil Municipal de la Commune de FOURAS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Maire.
Présents : Sylvie MARCILLY, Daniel COIRIER, Annick MICHAUD, Philippe FAGOT, Christelle COLOMBÉ, Stéphane BARTHELEMY, Catherine ROGÉ, Christian DONADELLO, Florence CHARTIER-LOMAN, Jean-Paul BARBARIN, Jean-François AVRIL, Henri MORIN, Françoise ROBY, Lucette GRENOU, Hélène CERISIER, Jean-Louis PAILLARD, Raymonde CHENU, Marcelle LYONNET, Eric SIMONIN, Stéphane BERTHET, Catherine TARDY, Christiane GOMMIER, Didier BERTIN, Jacques LEDUC, Jean-François HARLET.
Absents : M POURSINE (pouvoir à M SIMONIN Eric), Mme LEBLANC (pouvoir à Mme GRENOU Lucette).
Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
M. DONADELLO ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION A L'UNANIMITE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour du Conseil Municipal une question concernant la mise en place des astreintes au sein des services techniques.
Le Conseil Municipal se prononce favorablement à cette demande.

FINANCES : Comptes administratifs 2013.

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les comptes administratifs 2013 faisant ressortir les résultats suivants :

COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2013		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats de l'exercice	6 491 070,91 €	6 555 842,09 €	64 771,18 €
	Résultats reportés		966 087,30 €	966 087,30 €
	Résultats à affecter			**1 030 858,48 €**
Section d'investissement	Résultats de l'exercice	2 188 730,09 €	1 736 225,57 €	-452 504,52 €
	Résultats reportés		765 970,63 €	765 970,63 €
	Solde global d'exécution			**313 466,11 €**
Restes à réaliser	Fonctionnement			
	Investissement	412 100,00 €	106 150,00 €	-305 950,00 €

VOTE CA 2013 COMMUNE :
Pour 25
Abstentions : 2 (M LEDUC, M HARLET)

CAMPINGS

COMPTE ADMINISTRATIF 2013		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats de l'exercice	1 253 934,82 €	1 266 116,02 €	12 181,20 €
	Résultats reportés		218 239,85 €	218 239,85 €
	Résultats à affecter			**230 421,05 €**
Section d'investissement	Résultats de l'exercice	240 126,84 €	202 288,35 €	-37 838,49 €
	Résultats reportés		227 974,34 €	227 974,34 €
	Solde global d'exécution			**190 135,85 €**
Restes à réaliser	Fonctionnement			
	Investissement	37 400,00 €	13 400,00 €	-24 000,00 €

VOTE CA 2013 CAMPINGS : UNANIMITE

PORTS

COMPTE ADMINISTRATIF 2013		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats de l'exercice	57 717,63 €	77 067,75 €	19 350,12 €
	Résultats reportés		25 583,97 €	25 583,97 €
	Résultats à affecter			**44 934,09 €**
Section d'investissement	Résultats de l'exercice	85 448,37 €	52 801,82 €	-32 646,55 €
	Résultats reportés		15 340,96 €	15 340,96 €
	Solde global d'exécution			**-17 305,59 €**
Restes à réaliser	Fonctionnement			
	Investissement	30 250,00 €	30 250,00 €	0,00 €

VOTE CA 2013 PORTS : UNANIMITE

FINANCES : Comptes de gestion 2013.

Les comptes de gestion présentés par le Trésorier Principal de Rochefort Banlieue correspondent aux comptes administratifs de la commune et font apparaître les résultats suivants :

Budgets	Section de fonctionnement résultat de l'année 2013	Section d'investissement résultat de l'année 2013
Budget communal	64 771,18 €	-452 504,52 €
Budget des campings	12 181,20 €	-37 838,49 €
Budget des ports	19 350,12 €	-32 646,55 €

VOTE UNANIMITE

FINANCES : Demandes de subventions 2014.
La commune peut déposer des dossiers de demandes de subventions pour différentes opérations inscrites au budget 2014.
Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à déposer des dossiers de demandes de subventions pour les dossiers suivants :

SUBVENTIONS DEMANDEES	OPERATIONS	MONTANT SOLLICITE
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	Îlot de la Poste : réhabilitation de cinq logements sociaux Montant opération : 333 132 € HT	83 283,00 €
CONSEIL GENERAL	Idem	28 000,00 €
DRAC	Acquisition de matériel de conservation pour réserve du musée. Montant opération : 16 359,85 €	4 000,00 €
CONSEIL GENERAL	Idem	8 00,00 €
DRAC	Opération annuelle de rejointoiement du Fort Vauban Montant opération : 50 000 €	17 500,00 €
CONSEIL GENERAL	Aménagement pont levis Montant opération : 110 000 €	27 500,00 €
DRAC	Idem	27 500,00 €
DRAC	Plancher et échelle du clocher de l'Eglise Montant opération : 6 300 €	1 575,00 €
CONSEIL GENERAL	Idem	1 890,00 €
CONSEIL GENERAL	Enduits intérieurs de l'Eglise Montant opération : 170 000 €	51 000,00 €

VOTE UNANIMITE
FINANCES : Désignation des membres de la commission communale des impôts directs.

La commission communale des impôts directs (CCID) est composée de 16 commissaires, dont 8 titulaires et 8 suppléants. Le conseil municipal doit proposer aux services fiscaux une liste de 32 noms selon un ordre préférentiel.
Sur la base des noms proposés, le directeur des services fiscaux établira la liste des commissaires de la CCID.

TITULAIRES

01 - BILLET Jacques	49 rue Rigault de Genouilly	17450 FOURAS
02 - ARNAULT Catherine	16 rue Paul-Emile Victor	17450 FOURAS
03 - MELIN Jean	8 rue des Courlis	17450 FOURAS
04 - BOINET Daniel	29 rue Jean Bouin	17450 FOURAS
05 - MALIFARGES Gérard	21 rue Pierre Brossolette	17450 FOURAS
06 - GAUCHOU Michel	12 rue Paul-Emile Victor	17450 FOURAS
07 - BOULIE Pierrette	21 rue du Paradis	17450 FOURAS
08 - PILLAC Jean-Paul	70 rue Brioux	79230 PRAHECQ

SUPPLEANTS

09 - CIET Jacqueline	12 rue Littré	17450 FOURAS
10 - GADBIN Jean-Marie	12 impasse des Mimosas	17450 FOURAS
11 - GIRAUDEAU Marie-Jo	14 rue de la Picholine	17450 FOURAS
12 - CERISIER Jean-Louis	34 rue Jean Mermoz	17450 FOURAS
13 - DELATTRE Alain	13 rue Jacques-Yves Cousteau	17450 FOURAS
14 - RAINGEONNEAU Jean-Luc	18 rue des Vignes	17450 FOURAS
15 – CAMUS Charles	17 rue des Boutons d'Or	17450 FOURAS
16 - BARRAUD Valérie	2 rue de la Grotte	85140 LES ESSARTS
17 - DELOUIS Jacques	14 bis rue de Chevalier	17450 FOURAS
18 - DESHAYES Alix	3 chemin de la Mer	17450 FOURAS
19 - LEGENTIL Jeannette	37 rue des Courlis	17450 FOURAS
20 - CASTANO Georges	86 bd des deux ports	17450 FOURAS
21 - JOUVIN Nicole	16 impasse des Mimosas	17450 FOURAS
22 - PACTON Michel	20 rue Dieu me garde	17450 FOURAS
23 - SEBILLEAU Annette	15 lotissement Gauvin	17450 FOURAS
24 - PETIT Gérard	5 impasse des Ondines	17450 FOURAS
25 - BOCASSIN François	28 rue de la Tourette	17450 FOURAS
26 - LOMAN Damien	115 rue de la Fée au Bois	17450 FOURAS
27 - GOUSSE Cécile	42bis rue Mermoz	17450 FOURAS
28 - LEDROIT Jean-Paul	5 impasse des Gonds	17450 FOURAS
29 - FRANCOIS Françoise	36 avenue Pierre Loti	17450 FOURAS
30 - QUET Alain	110 rue Aristide Briand	17450 FOURAS
31 - DONADELLO Marie-Gabrielle	84 avenue du Cadoret	17450 FOURAS
32 – BRIGOT Yvette	25 rue Jean Bouin	17450 FOURAS

VOTE Pour 26, Abstention 1 (M LEDUC)

FINANCES : Indemnité du comptable public.

Le comptable du Trésor, chargé des fonctions de receveur des communes, peut bénéficier d'une indemnité de conseil dont le taux est fixé par le conseil municipal. Il est proposé de reconduire pour l'actuel mandat le taux d'indemnité de conseil à 100 %.

VOTE UNANIMITE

AFFAIRES GENERALES : Désignation du représentant au sein du collège public du Groupe d'Action Locale (GAL).

Dans le cadre du programme Leader, suite aux élections municipales, il s'avère nécessaire de désigner au sein du conseil municipal de Fouras un représentant qui siègera en tant que membre suppléant (le titulaire est un représentant de l'île d'Aix) au sein du Groupe d'Action Locale (GAL). Cette instance décisionnaire du comité de programmation se réunira jusqu'à la fin du programme Leader prévue en 2015.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Christian DONADELLO à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES : Animations estivales 2014.

Dates			Lieu	cachet
Mardi 17 Juin	chorus 17 (chœur)	concert classique payant	Salons du parc	900,00 €
Samedi 21 Juin	Michel delage jazz tentet	fête de la musique	Place Carnot	1 430,00 €
Dimanche 22 Juin	The soul dealers	fête de la musique	Place carnot	1 350,00 €
Samedi 5 Juillet	Marché de nuit	Radio terre Marine	Place carnot	0,00 €
Samedi 5 Juillet	La nuit des pêcheries	mini concerts	cabanes	1 800,00 €
Lundi 7 au 11 Juillet	Festival Fort Vauban	Spectacles, animations	Fort Vauban	4 000,00 €
Samedi 12 Juillet	Marché de nuit	Radio terre Marine	Place carnot	0,00 €
Samedi 12 Juillet	La route de l'huitre	vieux gréements	port sud	0,00 €
	Pat Lalune	chanson française	Pace José Cando	200,00 €
Dimanche 13 Juillet	retraite au flambeau	Fifres et tambours	Kiosque	250,00 €
Dimanche 13 Juillet	Tous les chats sont gris	jazz manouche	Place José Cando	850,00 €
	Régates UPN/vide-grenier			0,00 €
Lundi 14 Juillet	Feu d'artifice + bal	Terre Marine	Front de mer	1 789,00 €
Mardi 15 Juillet	Orchestre accordéons (50)	Orchestre alsacien	Kiosque	0,00 €
Mercredi 16 Juillet	Christophe De Barallon	Concert	Kiosque	900,00 €
Jeudi 17 Juillet	Olymplages	jeux	Plage ouest	0,00 €
Vendredi 18 Juillet	Arts Fous	Concert	Redoute aiguille	0,00 €
Samedi 19 Juillet	Arts fous	Concert	Redoute aiguille	0,00 €
Samedi 19 Juillet	Marché de nuit	Radio terre Marine	Place carnot	0,00 €
Dimanche 20 Juillet	Les batons de l'estuaire	Majorette	Centre ville	180,00 €
Dimanche 20 Juillet	Salut les yéyés	Pieds en coulisse	Front de mer	600,00 €
Lundi 21 Juillet	Fun sciences	animation scientifique	Place José Cando	260,00 €
Mercredi 23 Juillet	El Coche	Spectacle de rue	Place José Cando	1 000,00 €
Vendredi 25 Juillet	Jacky	chanson française	Kiosque	0,00 €
Samedi 26 Juillet	Pat LALUNE et natole	Radio terre Marine	Pace José Cando	350,00 €
Dimanche 27 Juillet	Les pieds en coulisse	animation chansons	Pace José Cando	350,00 €
Dimanche 27 Juillet	Groove on the top	Concert	Front de mer	2 500,00 €
Mardi 29 Juillet	Fun sciences	animation scientifique	Place José Cando	260,00 €
Mercredi 30 Juillet	Sol y sombra	Classique (Helmut)	Eglise	1 200,00 €
Vendredi 1 Aout	Fun sciences	animation scientifique	Pace José Cando	260,00 €
Vendredi 1 Aout	Jazz combo box	fanfare	Front de mer	1 250,00 €
Samedi 2 Aout	Jazz combo box	fanfare	Centre ville	1 250,00 €
Samedi 2 Aout	Marché de nuit	Radio terre Marine	Place carnot	0,00 €
Dimanche 3 Aout	Du roots Duroots	swing	Kiosque	1 550,00 €
	Vide grenier	Terre Marine	Prairie du casino	0,00 €
Lundi 4 Aout	Feu d'artifice forains	Animation	Plage Nord	
Lundi 4 Aout	Festival josé cando	Ajc	Front de mer	0,00 €
	Teen Beach Volley Tour	Ligue Poitou Charente	Plage Nord	700,00 €
Mardi 5 Aout	Festival josé cando	Art de la rue	Place José Cando	0,00 €
	Teen Beach Volley Tour	Ligue Poitou Charente	Plage ouest	0,00 €
Mercredi 6 Aout	Festival josé cando			0,00 €
	Teen Beach Volley Tour	Ligue Poitou Charente	Plage sud	0,00 €
Vendredi 8 Aout	Jacky	chanson française	Kiosque	0,00 €
Vendredi 8 Aout	Eurochestries	Classique	Eglise	1 475,00 €
	Pétanque Gd Prix de Fouras	UBF	Boulodrome	0,00 €
Samedi 9 Aout	Pat Lalune	animation chansons	Place José Cando	350,00 €
	Marché de nuit	Radio terre Marine	Place carnot	0,00 €
Dimanche 10 Aout	Les pieds en coulisse	animation chansons	Pace José Cando	350,00 €
Dimanche 10 Aout	Lili Road	Concert	Front de mer	1 550,00 €
	Fête de l'huitre	guinguette	Casino	0,00 €
Mercredi 13 Aout	Site en scène	Histoire et patrimoine	Centre ville	0,00 €
Jeudi 14 Aout	Site en scène	Histoire et patrimoine	Centre ville	0,00 €
Vendedi 15 Aout	SNOB Glissendo + BAL	Concert fanfare	Front de mer	4 900,00 €
Samedi 16 Aout	Les batons de l'estuaire	Majorettes	Centre ville	180,00 €
Samedi 16 Aout	Marché de Nuit	Radio terre Marine	Place carnot	0,00 €
Dimanche 17 Aout	Mestica	Concert salsa	Front de mer	1 500,00 €
	Coupe Fillon	Volley-ball	Plage sud	0,00 €
Mardi 19 Aout	Fun sciences	animation scientifique	Pace José Cando	260,00 €
Mercredi 20 Aout	Frederic Laverde	Piano rouge	Fort Vauban	1 690,00 €
Vendredi 22 Aout	Pat Lalune et Natole	chanson française	Pace José Cando	350,00 €
Samedi 23 Aout	Les pieds en coulisse	animation chansons	Pace José Cando	350,00 €
Samedi 23 Aout	Marché de Nuit	Radio terre Marine	Place carnot	0,00 €
Dimanche 24 Aout	MO	Variété	Front de mer	1 888,68 €
Mercredi 27 Aout	Les tatempions	chanson française	Kiosque	600,00 €
Samedi 30 Aout	Marché de nuit	Radio terre Marine	Place carnot	0,00 €
Dimanche 31 Aout	Vide grenier	Le chat libre	Prairie du casino	0,00 €
	"Bilout " garde champêtre	tous les dimanches matins		800,00 €
			TOTAL 1	39 677,68 €

Monsieur BERTIN propose de modifier l'implantation des marchés de nuit afin de limiter l'occupation sur le front de mer.
Madame le Maire répond que les suggestions sont les bienvenues en commission.
Madame COLOMBÉ précise que les marchés de nuit s'étendront à la rue de la halle à la demande de commerçants qui souhaitent également laisser leurs commerces ouvert en nocturne à cette occasion. Un essai sera réalisé cette année le mercredi soir, sachant que le marché au poisson est déjà ouvert tous les soirs en juillet et août;
Monsieur BERTIN propose de reculer le marché de nuit du front de mer.
Madame COLOMBÉ estime qu'une seule fois par semaine, le samedi, c'est acceptable.
Monsieur FAGOT répond que cette animation concerne 9 soirs par an et que nous sommes tout de même dans une station touristique.

VOTE UNANIMITE

SEEJ : Tarifs séjours été 2014.

Le Service Écoles Enfance Jeunesse organise des séjours estivaux pour les enfants.
Le Conseil Municipal propose de fixer les tarifs de participations des familles comme suit :

- Séjour enfants 7-12 ans « La grève sur le mignon » :

Semaine du 15 au 18 juillet 2014 (5-7 ans)

PEL	A : 220 €	B :160 €	C : 80 €
EXT PEL	A : 408 €	B :300 €	C :138 €

Semaine du 21 au 25 juillet 2014 (8-12 ans)

PEL	A : 250 €	B : 185 €	C: 90 €
EXT PEL	A : 448 €	B : 330 €	C :152 €

Semaine du 28 juillet au 01 août (8-12 ans, plus cher car une activité en plus)

PEL	A : 260 €	B : 190 €	C: 100 €
EXT PEL	A : 462 €	B : 340 €	C: 156 €

- Séjour ados « Vallée d'Ossau » :

Du 21 juillet au 01 août 2014 (13 / 17 ans)

PEL	A : 624 €	B : 459 €	C : 211 €
EXT PEL	A : 810 €	B : 596 €	C : 274 €

VOTE UNANIMITE

SEEJ : Animations Fête de la Jeunesse.

Le Conseil Municipal propose pour l''organisation de la huitième fête de la jeunesse de solliciter l'intervention des partenaires suivants :

Société « mise en scène » location d'un écran pour la projection du film	72,00 euros
Société « concept événements » location des structures gonflables	1188,00 euros
Association « connex'cité » prestation DJ scène au skate parc	500,00 euros
Société « DJ System » M. Raymond Gérald Prestation DJ grande scène	600,00 euros
Société « Acro Grimpe » location parcours accrobranche 10 ateliers	1747,26 euros
« les escales documentaires » prestation film (location DVD et animation)	132,00 euros

VOTE UNANIMITE

SEEJ : Intervenants extérieurs Projet Éducatif Territorial (PEDT).

La commune propose le recours à des intervenants extérieurs dans le cadre du Projet Éducatif Territorial pour l'animation de 24 séances d'une heure.

« La compagnie mémorabilis » activité théâtre	840 euros
« Club pongiste de Fouras » activité tennis de table	550 euros
« M. Christophe Conte » activité tennis	600 euros

VOTE UNANIMITE

SEEJ : Modification des tarifs du Service Ecoles Enfance Jeunesse, rentrée 2014.

Le Conseil Municipal approuve les tarifs suivants :

TARIFS SEEJ 2014 – 2015

SEEJ	Tarifs	Quotient	APS matin	APS soir	½ heure du soir	Repas scolaires	Repas CL	Journée CL	½ journée CL
2014 / 2015	A	+ de 1501	1,91 €	3,11 €	0,95 €	2,78 €	2,78 €	11,87 €	7,90 €
	A -	1101 / 1500	1,87 €	3,03 €	0,92 €	2,78 €	2,78 €	11,58 €	7,71 €
	B	901-1100	1,68 €	2,74 €	0,83 €	2,78 €	2,78 €	10,45 €	6,96 €
	B -	501/900	1,64 €	2,66 €	0,81 €	2,78 €	2,78 €	10,17 €	6,77 €
	C	-de 500	0,91 €	1,48 €	0,45 €	2,78 €	2,78 €	5,65 €	3,76 €

VOTE UNANIMITE

PERSONNEL : Modification du tableau des effectifs.

Suite au départ à la retraite du Directeur des Services Techniques, il convient de créer un poste de Technicien Principal de 1ère classe concernant l'adjoint au nouveau DST.
Le Conseil Municipal approuve également la création d'un poste de Rédacteur Territorial pour permettre la nomination sur ce grade de l'assistante des services techniques qui est lauréate du concours de rédacteur.
Une procédure de reclassement d'un agent, nécessite la création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe en remplacement d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe.

VOTE UNANIMITE

PERSONNEL : Actualisation du régime indemnitaire.

Dans le cadre du renouvellement de l'encadrement des services techniques, le Conseil Municipal approuve l'ajout de la Prime de Service et Rendement dont peuvent bénéficier les agents de catégorie B de la filière technique, dans le régime indemnitaire de la commune.

VOTE UNANIMITE

PERSONNEL : Mise en place du régime d'astreinte au sein des services techniques.

Le Conseil Municipal fixe le système d'astreinte comme suit :

Astreinte de décision : elle sera assurée par le directeur des services techniques ou son adjoint, qui décidera de faire appel ou non à l'astreinte d'exploitation selon la situation.

Le forfait week-end de l'astreinte de décision est de 54,64 €
Astreinte d'exploitation : elle sera assurée par un agent des services techniques chaque week-end de la saison. Le 14 juillet l'astreinte sera étendue à deux agents des services techniques. Le coût de l'astreinte d'exploitation est de 109,28 €.

VOTE UNANIMITE

URBANISME : Convention de surveillance foncière avec la SAFER.

La SAFER peut apporter aux collectivités son concours pour la réalisation d'opérations foncières, notamment dans la constitution de réserves favorisant les objectifs généraux d'aménagement agricole ou d'une manière générale, pour favoriser le développement rural ainsi que la protection des espaces naturels et de l'environnement.
A ce titre, le Conseil Municipal approuve la reconduction de la convention relative à la surveillance et à la maîtrise foncière avec la SAFER et ce jusqu'au 31 décembre 2018.

VOTE UNANIMITE

CAMPINGS : Modification de la grille tarifaire du camping du Cadoret.

Afin de mieux répondre aux demandes des usagers du camping du Cadoret, il est proposé d'ajouter dans la grille tarifaire des tarifs la location à la journée de téléviseurs, réfrigérateurs ainsi qu'un tarif pour l'accueil de mini marché.
Le Conseil Municipal approuve l'ajout des tarifs suivants dans la grille tarifaire du camping du Cadoret :

Location de réfrigérateur ou téléviseur à la journée : 2,50 € HT.
Droit de place pour mini marché : 2,50 € / jour / ml.

VOTE UNANIMITE

TRAVAUX : Avenant n°1 au marché public de travaux de la rue Mermoz.

Suite à la constatation en cours de chantier de travaux nécessaires à la bonne réalisation de la collecte et de la gestion des eaux pluviales ainsi que des modifications techniques concernant les abords de la voirie, il est nécessaire de passer un avenant au marché de travaux attribué à la société COLAS pour la réalisation de la rue Mermoz.
Le Conseil municipal approuve l'avenant n°1 au marché d'aménagement de la rue Jean Mermoz – 2ème tranche suivant :

Entreprise COLAS – Lot 1 VRD – 46 402,40 € HT

VOTE UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES : Réforme territoriale avis du Conseil Municipal sur le projet de découpage régional.

Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par le Président du Conseil Général et propose aux élus de conseil municipal de se prononcer sur le projet de découpage régional tel qu'il est proposé par le chef de l'Etat, à savoir que la région Poitou-Charentes soit rattachée à la région Centre et au Limousin.

Madame le Maire propose un vote en faveur du rattachement de la région Poitou-Charentes à l'Aquitaine, position qui est également défendue par le Président du Conseil Général.

Monsieur HARLET demande s'il s'agit de souscrire et de suivre le président du Conseil Général ?

Madame le Maire confirme qu'elle demande aux élus de prendre position pour le rattachement de la région Poitou-Charentes à l'Aquitaine.

Monsieur BERTIN indique se sentir plus proche de la Vendée et du Morbihan que du Bordelais.

Madame MICHAUD demande qu'elles sont les actions envisagées suite à ce vote.

Madame le Maire précise que le Président du Conseil Général organise l'opposition à ce projet et que d'autres actions sont possibles notamment sur les réseaux sociaux où la contestation est relayée.

Monsieur LEDUC estime que le Président BUSSEREAU est parti un peu vite, même s'il admet que la région proposée est « absurde ». Mais que cette question relève de la compétence de l'assemblée nationale.

Madame le Maire rappelle que le Président BUSSEREAU demande le rattachement de la région Poitou-Charentes à l'Aquitaine et que lors de la réunion des Présidents de Départements de notre Région à RUFFEC, le vote a été unanime pour aller dans ce sens.

VOTE

Les élus du Conseil Municipal se prononcent à l'unanimité contre le projet actuel de découpage régional mais avec des nuances sur le rattachement de notre région à l'Aquitaine.

Les votes sont les suivants :

24 votes pour le rattachement de la région Poitou-Charentes à l'Aquitaine

3 votes contre le projet de découpage mais également contre le rattachement à l'Aquitaine (M BERTIN, M HARLET, M LEDUC)

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Mme le Maire informe des dernières décisions prises dans ce cadre.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe les élus qu'un Conseil Municipal se tiendra le vendredi 20 juin à 18h30 afin de désigner les délégués des conseillers municipaux et leurs suppléants pour les élections sénatoriales.

Monsieur COIRIER intervient au sujet de l'invasion de iules (insectes de la famille des mille-pattes) sur le front de mer ouest. La commune a saisi l'Agence Régionale de Santé et il s'avère que le traitement par insecticide n'est pas possible sur ce site. On attend cependant une réponse de l'ARS pour savoir quelles actions seraient susceptibles de mettre un terme à cette invasion.

Monsieur HARLET demande ce qui est prévu pour l'aménagement des bâtiments publics afin de respecter la Loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
Madame le Maire répond que chaque année la commune investit et que l'accessibilité est systématiquement prise en compte dans les nouveaux aménagements. Il est également prévu l'installation d'un ascenseur pour l'accès à la salle du conseil municipal, cet aménagement entrant dans le cadre plus large d'une étude sur l'accessibilité de la mairie. On sait cependant que la date butoir du 31 décembre sera reportée. Il semble cependant que l'État est mal placé pour exiger des aménagements alors que lui même ne respecte pas la Loi.
Monsieur BERTIN regrette de nouveau qu'aucun élu de l'opposition ne siège au SILYCAF.
Madame le Maire estime que les représentants de la commune qui siègent au SILYCAF ont toute légitimité notamment du fait de leur implication dans la vie des quartiers qui ont été impactés par les inondations suite à Xynthia et qu'il s'agit là d'une décision de l'assemblée délibérante.
Monsieur BERTIN précise que Monsieur LEONARD a offert une place à son opposition.

Madame le Maire rappelle que les réunions du SILYCAF sont publiques.

Madame le Maire déclare la séance levée et donne la parole au public.

SÉANCE LEVÉE À 22 H 35

MARCILLY Sylvie	COIRIER Daniel	MICHAUD Annick	FAGOT Philippe
COLOMBÉ Christelle	BATHELEMY Stéphane	ROGÉ Catherine	DONADELLO Christian
CHARTIER-LOMAN Florence	BARBARIN Jean-Paul	AVRIL Jean-François	MORIN Henri
POURSINE Dimitri POUVOIR	ROBY Françoise	GRENOU Lucette	CERISSIER Hélène
PAILLARD Jean-Louis	LEBLANC Chantal POUVOIR	CHENU Raymonde	LYONNET Marcelle
SIMONIN Eric	BERTHET Stéphane	TARDY Catherine	GOMMIER Christiane
BERTIN Didier	LEDUC Jacques	Jean-François HARLET	